

Note de Robert Silvercruys à Paul-Henri Spaak (Washington, 30 octobre 1954)

Légende: Dans cette note adressée le 30 octobre 1954 à Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, Robert Silvercruys, ambassadeur de Belgique à Washington, décrit la satisfaction des États-Unis après la signature des accords de Paris du 23 octobre 1954 portant création de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Source: DE VOS, Luc; ROOMS, Etienne; DELOGE, Pascal; STERKENDRIES, Jean-Michel (sous la dir.). Documents diplomatiques belges 1941-1960, De l'indépendance à l'interdépendance. Tome II: Défense 1941-1960. Bruxelles: Académie royale de Belgique, 1998. 582 p. ISBN 90-6569-670-9. p. 276-278.

1/3

Copyright: (c) Académie royale de Belgique

URL: http://www.cvce.eu/obj/note_de_robert_silvercruys_a_paul_henri_spaak_washington_30_octobre_1954-fr-

818427e5-5410-4dd4-ac6c-8aa521c73275.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

02/07/2015



Note de Robert Silvercruys à Paul-Henri Spaak (Washington, 30 octobre 1954)

B.Z./A.E.,12.517.

Résumé: Washington accueille les arrangements de Paris comme une éclatante victoire diplomatique, tant en raison des décisions prises que de l'esprit constructif qui anima la conférence. Il faut procéder rapidement aux ratifications afin d'obtenir un large appui du congrès et d'impressionner les Russes avec lequel on n'envisage encore de nouvelles conversations.

A la veille des élections, l'administration républicaine manifeste «urbi et orbi» sa satisfaction au sujet de la signature des accords de Paris. Pour le président «leur importance dépasse de loin celle d'une simple victoire» et ils «représentent une étape historique sur la voie de l'unité européenne». L'administration en fit même, un soir, l'objet d'un programme de télévision, où l'on vit monsieur Dulles faire rapport à l'équipe gouvernementale au complet.

Cet enthousiasme n'est pas manifeste seulement pour le bénéfice du grand public. L'on se félicite d'avoir trouvé, en quelques semaines, une formule pour l'indépendance et le réarmement de Bonn, qui répond aux aspirations allemandes, calme les appréhensions françaises et assure à l'Ouest un système de défense aussi efficace que celui de la Communauté Européenne de Défense. Les documents de Paris consignent ces résultats en termes concis et non équivoques. La France accepte de libérer l'Allemagne sans attendre le verdict des parlements sur la reconstitution de son armée. La Grande-Bretagne trouve dans un traité de Bruxelles élargi l'occasion de s'associer au contrôle d'une remilitarisation que redoute son opinion publique. Enfin, la résolution sur les pouvoirs de S.A.C.E.U.R. empêche l'action indépendante des forces allemandes en les soumettant à la direction de North Atlantic Treaty Organisation, tant en ce qui concerne leur commandement que pour leur entraînement et équipement.

Ces résultats sont-ils plus tangibles et de meilleurs augures que ceux enregistrés en mai 1952 par la signature des accords contractuels et du traité sur la Communauté Européenne de Défense? L'assemblée nationale, dont la composition est inchangée, se montrera-t-elle satisfaite de l'abandon des sauvegardes inscrites dans le projet de communauté de défense? Monsieur Dulles est confiant. Il ne s'attend pas à une répétition des déceptions encourues au sujet de la Communauté Européenne de Défense. La présence des troupes britanniques sur le continent est désormais garantie par la promesse de sir Anthony Eden. Les accords sur Triest et sur la Sarre lèvent un obstacle sérieux à l'acquiescement des opinions françaises et italiennes. Le Secrétaire d'Etat croit aussi, qu'à moins de surprises, monsieur Mendès-France et le chancelier Adenauer réuniront autour des arrangements de Paris la majorité parlementaire qui soutint les décisions de Londres. En Allemagne particulièrement, où le règlement sarrois crée des remous, l'on prévoit que le gouvernement emportera le morceau en dressant le bilan des gains et des concessions.

Et monsieur Adenauer, de son bref voyage aux Etats-Unis, revient avec un prestige solide.

Après les déceptions du mois d'août, Washington accueille les nouvelles méthodes de défense comme miraculeuses. L'optimisme manifeste du secrétaire d'état ne peut manquer d'influencer l'attitude des sénateurs qui, d'ici trois mois, jugeront si les nouvelles formules de défense justifient le maintien de l'aide américaine à l'Europe. Mais il faudra, en plus, au congrès, des apaisements sur l'attitude du parlement français avant cette époque. Une réussite rapide de M. Mendès-France dans ses efforts tendant à rallier une majorité sûre à son programme, lui vaudrait certes aux Etats-Unis les sympathies et la reconnaissance que son indifférence — d'aucuns vont jusqu'à sa duplicité — à l'égard de la Communauté Européenne de Défense ne lui a pas gagnées.

La nécessité de faire vite est aussi commandée par l'attitude soviétique. Celle-ci ne s'est manifestée que dans deux déclarations — monsieur Molotov à Berlin, monsieur Vishinsky à New-York — et par la remise d'une note. Les récentes propositions relatives à l'Allemagne n'apportent rien de nouveau, mais elles revêtent de l'importance pour les populations européennes agitées par la crainte du militarisme allemand. Depuis la conférence de Berlin, l'attitude américaine est restée inflexible quant à de nouvelles conversations avec les Russes. Le Président et monsieur Dulles viennent de le confirmer en déclarant «qu'il n'existe pas de

2 / 3 02/07/2015



nouvelle base de négociation aussi longtemps que l'Europe occidentale ne se trouve pas dans une position de solidité et de force». Cette étape ne sera franchie, estiment-ils, qu'après la ratification des accords de Paris. L'on est heureux de constater que Sir Winston Churchill professe la même opinion et que monsieur Mendès-France paraît accepter de ne pas sacrifier les intérêts de la coalition occidentale à la chimère d'une entente avec les Russes.

Le Pentagone évidemment ne découvre que des avantages dans les nouveaux arrangements militaires concernant l'Allemagne. L'intégration suivant la formule Communauté Européenne de Défense ne lui a jamais paru la meilleure solution du point de vue militaire. Son abandon permet de revenir au concept des grandes unités nationales qui, commandées par leurs propres officiers et unifiées par l'organisation stratégique et logistique de North Atlantic Treaty Organisation, contribueront plus efficacement, assure-t-on, à la défense commune.

La nouvelle structure inspirera-t-elle le respect aux «Streitkräfte» et convaincra-t-elle l'Allemagne que l'armée sert de bouclier aux démocrates et non d'instrument d'une politique étrangère expansionniste? Les préoccupations fréquentes en Europe, viennent plus rarement à l'esprit des Américains. Ils considèrent la levée des divisions d'outre-Rhin du seul point de vue de la défense de l'Europe. On fut tenté de l'oublier en écoutant, mois après mois, le département d'état, qui plaidait avec insistance la cause même de l'intégration au bénéfice de l'amitié franco-allemande et de la fédération européenne.

S'il est sorti des récentes délibérations une Allemagne souveraine et réarmée, personne n'en déniera le mérite à la grande république étoilée. Soit par son patronage, soit par la menace d'une «révision dramatique» de sa politique, l'oncle Sam a certainement contribué à orienter la diplomatie européenne vers des résultats positifs. Peut-être la réussite fut-elle aussi à la mesure de son «effacement», — et c'est une réflexion qui ne peut échapper à l'administration américaine au moment où elle inscrit les accords de Paris au palmarès de ses succès. Deux facteurs qui lui sont étrangers ont en effet été déterminants: le renversement de la position britannique et la direction nouvelle de la politique française qui permet à monsieur Mendès-France d'occuper aujourd'hui la position prépondérante que son prestige lui assure dans le pays.

3/3

(S) R. Silvercruys

02/07/2015